

# Préface



Par Sylvie RETAILLEAU

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

L'arrivée des biothérapies, c'est-à-dire de médicaments dont les principes actifs sont produits à partir du vivant et issus des recherches les plus fondamentales en biotechnologies, constitue une véritable révolution pour la filière des industries de santé et une opportunité pour la France.

Notre objectif est de développer un écosystème fécond, fondé sur des instituts de recherche fondamentale de niveau mondial, un tissu riche de biotechs, notamment dans le cadre de la French Care, et des laboratoires pharmaceutiques de premier ordre qui produisent en France.

À l'initiative du président de la République, nous déployons depuis deux ans le programme France 2030 en faveur de l'investissement, de l'innovation et de la ré-industrialisation de la France dans des secteurs stratégiques. C'est dans ce cadre que s'inscrit notre stratégie scientifique nationale pour les « biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes ».

© MESR/XR Pictures

Son ambition est de faire de la France le premier pays européen pour le développement et la production de nouveaux biomédicaments. Pour y parvenir, nous rapprochons la recherche fondamentale et la recherche technologique, par exemple à travers le programme de recherche en biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes (PEPR BBTI), qui constitue l'un des trois axes prioritaires de la stratégie du plan Innovation Santé 2030. Nous favorisons également la création d'entreprises et le transfert des innovations réalisées dans l'enseignement supérieur et la recherche *via* des concours d'innovation financés par l'État. Nous veillons à sécuriser les approvisionnements, en encourageant la production de ces nouvelles molécules en France et en Europe.

En créant les conditions pour que la recherche et l'innovation françaises jouent un rôle primordial dans ce domaine, le Gouvernement s'assure notamment que ces nouvelles thérapies soient disponibles pour nos concitoyens qui en ont besoin et leurs professionnels de santé. Chacun doit disposer des toutes dernières technologies en matière médicale.

Enfin, nous sommes particulièrement attentifs aux questions éthiques. À cet égard, le Conseil national d'éthique joue un rôle primordial de vigie indépendante pour le Gouvernement.

Je me félicite que les *Annales des Mines*, une des plus anciennes revues économiques du monde, consacrent ce numéro aux biothérapies et bioproductions. Il dresse un large panorama du domaine, de la recherche fondamentale à la production en passant par les enjeux de financement, d'évaluation, de tarification. Je remercie l'ensemble des autrices et auteurs des articles et vous souhaite une lecture enrichissante.